MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GENERALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail





PROJET PROFORME

A-PRESENTATION DU PROJET

B-PRESENTATION DU PROJET-PILOTE QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Présenté par:

FOFIE KOFFI

Directeur de la Formation Professionnelle Initiale et Continue

I-INTITULE ET DESCRIPTION DU PROJET

« Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes en Côte d'Ivoire» ou projet PROFORME

Ce projet vise la remise en état du dispositif de formation professionnelle, en vue d'assurer la formation et l'insertion des jeunes et des ex-combattants.

11-FINANCEMENT ET AGENCE D'EXECUTION

- □-Don de l'Union Européenne d'un montant de 25 millions d'Euros (environ 16 milliards de FCFA) par convention de financement entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Union Européenne.
- □-Agence d'exécution : ONUDI

L'ONUDI exécute également un programme avec l'ex-ADDR, d'un montant de 4 millions d'Euros.

□Période d'exécution du 1er avril 2012 au 31 octobre 2018

III-OBJECTIFS

- >Améliorer l'accès des jeunes à la formation professionnelle ;
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et des ex-combattants.

TV-COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes sont les suivantes :

- ✓ Appui au pilotage et au fonctionnement du système de formation professionnelle ;
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs du système ;
- √ Mise en place d'un dispositif de communication;
- ✓ Développement des formations qualifiantes adaptées aux contextes locaux du marché de l'emploi ;
- ✓ Réhabilitation de 11 établissements ;
- ✓ Equipement de 11 établissements.

V-ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES

- >IPNETP, LP Jacqueville, LP San Pedro, CFP Guiglo, CFP Man, CFP Touba, CFP Odienné, CFP Bondoukou, CFP Korhogo
- Etablissements du Ministère de l'Agriculture : ERA Bingerville et ERA Abengourou

VI- ETAT D'AVANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 2015

- □Etat financier: (y compris les 4 millions d'Euros de l'ex-ADDR)
- Montant total :

28.500.000 euros soit: 18.694.774.500 FCFA

Montant exécuté :

6.866.755 euros soit: 4.504.296.009 FCFA (24%)

Montant restant :

21.633.245 euros soit: 14.190.478.490 FCFA (76%)

VI- ETAT D'AVANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 2015

- □Appui au pilotage et au fonctionnement du système de formation professionnelle :
 - Contribution du projet à la mise en œuvre de la Réforme de la FPT, en respectant la volonté du Ministère dans le cadre de l'approche intégrée formation/insertion.
 - ➤ Rapport d'expertise sur le genre, Gestion de la qualité dans les centres pilotes : rédaction d'un manuel de procédures permettant le suivi/évaluation, la formation des dirigeants d'établissements et la prise en compte des besoins de toutes les parties prenantes.

VI-ETAT D'AVANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 2015

□ Renforcement des capacités des acteurs :

- → 311 acteurs du système formés;
- Acquisition de 10 véhicules 4x4 double cabine, 10 motos, et matériels informatiques;
- Appui à l'élaboration du LMD de l'IPNETP, de son projet d'établissement, et de son plan de renforcement de compétences RH;
- Appui à l'élaboration du plan de renforcement des compétences RH des établissements pilotes gestiongouvernance.

VI- ETAT D'AVANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 2015

□Communication:

- > Mise en place d'un plan de communication,
- > Création du nouveau Site Web du Ministère,
- > Production du magazine le Professionnel,
- > Organisation des olympiades des métiers.

VI-ETAT D'AVANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 2015

- □Formations qualifiantes de courte durée à visée d'insertion :
 - ▶ 6 125 jeunes dont 2 229 ex-combattants formés avec un taux d'insertion compris entre 72% et 78%;
 - > 906 jeunes en cours de formation.
- □Réhabilitation et équipement des établissements :
 - > Actualisation des études en cours de préparation à l'ONUDI depuis juillet 2015.

VII- AXES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES RETENUS

Orientations stratégiques retenues autour de quatre axes en phase avec le Plan d'Action à Moyen Terme (PAMT) de la reforme de la FPT et cohérentes avec les résultats attendus.

Axe 1 - Agir en faveur de tous les publics;

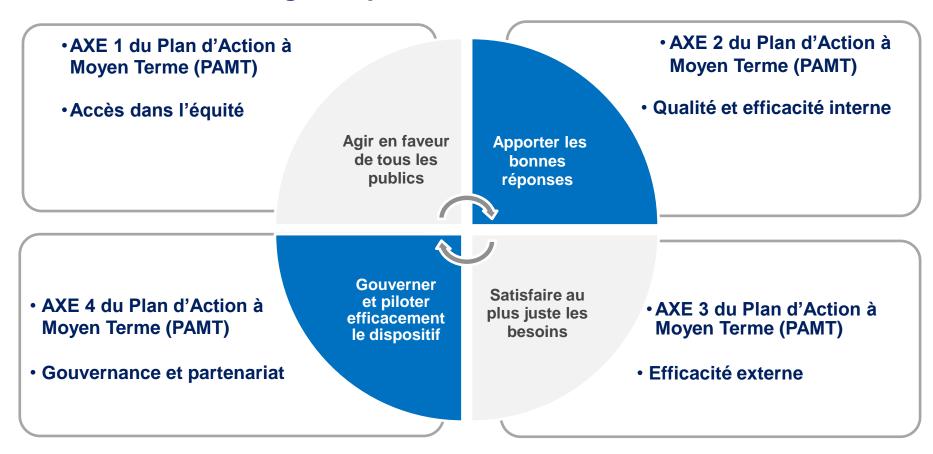
Axe 2 – Apporter les bonnes réponses et valoriser les ressources disponibles;

Axe 3 – Satisfaire au plus juste les besoins socioéconomiques;

Axe 4 – Gouverner et piloter efficacement le dispositif.

VII-AXES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES RETENUS

Une stratégie en phase avec la Réforme de la FPT



et cohérente avec les résultats attendus de PROFORME

VIII-ETABLISSEMENT POINT D'ANCRAGE DE LA REFORME

La mise en œuvre de ces axes fait de l'établissement le point d'ancrage de la reforme et un acteur du développement local. Ce qui l'oblige à:

- > s'intégrer dans le processus de la dynamique emploiformation
- disposer d'outils de pilotage et de gestion efficaces
- définir et à mettre en œuvre un projet d'établissement, en y associant toutes les parties prenantes
- > s'engager dans un partenariat équilibré avec tous les acteurs du développement

TX- NOUVEAU MODELE DE GOUVERNANCE

Nécessité de mettre en place un nouveau modèle de gouvernance selon les principes directeurs suivants:

- > Adopter un cadre institutionnel approprié
- > Choisir un système de gouvernance appropriée
- > Définir et mettre en œuvre un système d'organisation et de gestion

POUR LA MISE EN PLACE DE CE NOUVEAU MODELE DE GOUVERNANCE UN PROJET PILOTE EST COURS D'IMPLANTATION DANS 4 ETABLISSEMENTS (LP JAC,LP FERKE,CET BKE,CFP KHGO)

X PROJET « QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT »

L'approche: Appréhender de façon simultanée Qualité, Gouvernance et Gestion en Partenariat



- ☐ La démarche qualité est le socle sur lequel va se construire le changement
 - ☐ La bonne gouvernance s'impose pour:
 - o Pérenniser le développement des activités
 - Gagner la confiance des parties prenantes
- ☐ L'option de co-construire le partenariat répond au souci de trouver le bon équilibre des intérêts des parties prenantes

X-LE PROJET « QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT »

Les Axes d'intervention

- Liens étroits avec les acteurs du développement
- Système de gouvernance approprié
- Financement partagé

Adopter un cadre de partenariat approprié

Intégrer la dynamique emploiformation

- Implication dans le processus
- Prise en compte des besoins prioritaires
- Outil de formation adapté

- Progiciel intégré de gestion
- Renforcement de capacités
- Démarche qualité
- Amélioration continue de la performance

Se doter des méthodes et d'outils de gestion efficaces

Elaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement

- Offre pertinente, plurielle et flexible
- Plan d'action à 3/5 ans
- Engagement sur des résultats

X-LE PROJET « QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT »

Première phase: de la mobilisation des acteurs à la définition du cadre de partenariat

Benchmark

Renforcement de capacités

Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs

Effectuer l'état des lieux

Identifier les besoins des partenaires et amorcer le processus

Co-construire le cadre de partenariat et poursuivre le processus

Y PROJET « QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT »

MISSIONS DEMARCHE OUTILS

1. Informer et sensibiliser tous les acteurs

- Partager la vision, les enjeux et les résultats attendus
- Mobiliser les acteurs de l'établissement
- Positionner l'établissement (diagnostic)
- Prendre contact avec les partenaires potentiels

- Tutoriel « dispositif intégré emploiformation »
- Tutoriel projet QGGP
- Tutoriel outil dynamique d'évaluation et de pilotage de la performance
- Questionnaire « diagnostic du management »

2. Effectuer l'état des lieux

- Evaluer le potentiel-ressources de l'établissement
- Identifier les besoins de renforcement des capacités
- Identifier les actions urgentes à mener

- Questionnaire et grille d'évaluation du potentiel RH
- Guide d'entretien avec les responsables d'encadrement et le personnel
- Grille d'évaluation des ressources pédagogiques et techniques et des activités de l'établissement

X-11-PROJET « QUALITE, GOUVERNANCE ET GESTION EN PARTENARIAT »

MISSIONS

3. Identifier les besoins des partenaires et amorcer le changement

DEMARCHE

- Amorcer le processus
- Mettre en place les équipes dans les éts
- Présenter l'organisation-cible de l'établissement
- Engager l'approche processus
- Identifier les besoins et les exigences des partenaires ainsi que leurs modes de contribution

OUTILS

- Tutoriels « Manager l'établissement » et « Visualiser le management de l'établissement »
- Tutoriel « Réussir le changement »
- Diaporama sur l'approche processus
- Questionnaire « construction du partenariat »

- 4. construire le cadre de partenariat et poursuivre le processus du changement
- Accompagner le processus
- Co-construire le cadre du partenariat avec un groupe de partenaires « référents »
- Apporter un appui-conseil pour la formalisation des processus et des procédures
- Accompagner les équipes projets

- Guide de co-construction du cadre de partenariat
- Guide méthodologique d'élaboration d'un projet
- Tableaux de suivi et de gestion de projets

XI-PERSPECTIVES POUR 2016

Le déploiement du projet « Qualité, Gouvernance et Gestion en Partenariat » est prévu selon trois axes

Axe 1 Poursuivre la phase-pilote

Poursuivre jusqu'à son terme le processus d'accompagnement engagé sur les quatre (4) établissements retenus

Axe 2 Impulser la Qualité et la Gouvernance

- Nécessité d'impulser la qualité et la gouvernance
- 39 établissements seront concernés
- Application d'un manuel de procédures clés

Axe 3 Déployer la phase-pilote

Ce déploiement concerne huit (8) établissements bénéficiaires de PROFORME

L'atelier stratégique du 10 au 12 novembre dernier a permis de valider:

- √ Les scénarios de déploiement
- ✓ Le scénario de déploiement du dispositif d'encadrement de proximité à mettre en place, lequel inclut la formation des cadres retenus
- √ Les procédures clés (13)

XI-PERSPECTIVES POUR 2016

Poursuite de la phase pilote:

- Opérationnalisation du partenariat;
- Mise en place d'un dispositif d'encadrement de proximité (recrutement, renforcement des capacités des membres du groupe et transfert de la démarche et des outils);
- Déploiement de la phase pilote sur d'autres établissements réhabilités;

JE VOUS REMERCIE